DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

14e Circonscription (Cantons d'Hénin-Liétard et de Carvin)



Fernand DARCHICOURT

Député sortant
Conseiller général
Maire d'Hénin-Liétard
Rapporteur général du Groupement de Défense des Communes minières
Ancien mineur

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Citoyennes et Citoyens,

L'Assemblée Nationale doit être renouvelée. Nous avons pensé que c'était à nous, Elus et responsables socialistes de vos communes respectives, qu'il appartenait de présenter à nouveau à vos suffrages la candidature de

Fernand DARCHICOURT

N'est-ce pas à notre appel que déjà en novembre 1958, vous lui faisiez confiance ?

A-T-IL JUSTIFIE CETTE CONFIANCE ?

Nous l'avons observé dans son comportement vis-à-vis de vous comme vis-à-vis de nous et de nos communes. Nous l'avons suivi dans son action au Parlement. Nous osons vous dire qu'il est classé parmi les Députés les plus dynamiques.

QUE TROUVONS-NOUS A SON ACTIF ?

Membre de la Commission des Affaires culturelles, sociales et familiales, il en a été le Secrétaire depuis trois ans.

Il a siégé au Conseil Supérieur de la Sécurité Sociale générale.

Le Bulletin des Commissions et le Journal Officiel le font apparaître comme un des plus assidus aux réunions et séances.

Ses interventions furent nombreuses, tant en Commission qu'en séance publique :

— Il a réclamé le Droit à l'opposition de gauche de se faire entendre à la Télévision ;
— Il a demandé que l'Académie de Lille ait davantage de crédits pour des constructions scolaires intéressant tous les enseignements ;
— Il a sollicité des crédits supplémentaires de constructions H.L.M. pour le Pas-de-Calais ;
— Il a protesté contre la suppression du Fonds National de Solidarité et dénoncé le « vol » manifeste du Gouvernement qui utilise à d'autres fins que pour les Vieux les recettes prévues par la Loi ;
— Il a proposé un plan de dix ans pour l'équipement sportif de nos communes et de nos écoles ;
— Il a suggéré le retour progressif à la semaine de 40 heures dans toutes les industries, et en particulier dans les mines ;
— Il a interpellé pour la revalorisation de la profession minière ;
— Il a défendu avec vigueur les Aveugles et les Grands Infirmes et ceux-ci l'en ont publiquement remercié ;
— Il a invité l'Assemblée à voter les crédits pour achever le Canal du Nord, lequel le sera dans deux à trois ans ;
— Il a protesté violemment contre la suppression de la Retraite des Anciens Combattants. Malgré la vive opposition du Gouvernement Debré et malgré les injures et vociférations des Députés U.N.R., il a fait voter un Amendement tendant à rétablir tous les Anciens Combattants dans leurs droits à la Retraite. Le Gouvernement a fini par céder pour les 14-18 mais refuse encore pour les 39-45 et les Déportés. La bataille continue.

Attention ! Le panachage est interdit. Le bulletin de vote ne doit comporter aucune inscription. Ne rayer aucun des deux noms. Le bulletin serait nul.

T.S.V.P.

— Il a fait voter, cette année, un autre amendement, devenu d'ailleurs l'article 55 de la Loi de Finances 1962, lequel stipule « que le Gouvernement devra, à partir de 1963, dans le cadre d'un Plan Quadriennal », satisfaire aux revendications des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ». Mais, par leur projet de Budget 1963, MM. Triboulet et Pompidou refusent d'appliquer la Loi comme le voulait le Parlement.

— Il a présenté également un Amendement, devenu l'article 89 de la Loi de Finances 1961, par lequel les Mineurs ayant 15 ans de services et 30 % de silicose peuvent prendre leur retraite par anticipation sans perdre les avantages sociaux du Régime minier (Sécurité sociale minière, logement et charbon).

AVEC NOS COMMUNES ET NOS POPULATIONS

Pas un Maire de la Circonscription ne pourra vous dire qu'il a fait appel à lui inutilement. Chaque année il les a réuni deux à trois fois. Pour leurs projets, écoles, H.L.M., voirie, eau potable, et leurs demandes de subventions, il est intervenu à Arras ou à Paris et bien souvent il a réussi.

Par ses réceptions d'électeurs, chaque semaine à Hénin, et dans nos communes, il a rendu de nombreux services à un grand nombre de nos administrés : Bourses nationales et départementales, allocations d'aide à l'enfance, aide médicale, subventions départementales à la construction, pensions militaires, carnet de retraite, carte du combattant, secours, etc... jamais en vain il n'a été sollicité. Ses adversaires le reconnaissent.

OUI

Il a bien rempli son mandat :

1) Sur le plan politique, il a soutenu le Président de la République dans sa politique algérienne ;

2) Sur le plan social, il a combattu les Gouvernements Debré et Pompidou, responsables de la dégradation des salaires et de l'augmentation du coût de la vie ;

3) Il a bien servi nos communes et leurs populations. **Personne ne peut dire le contraire.**

VOTRE DEVOIR EST DE LE REELIRE

Nous avons un bon Député, actif, sérieux et serviable. Nous devons le conserver.

ELECTRICES ET ELECTEURS

Vous voterez utile dès le premier tour, en votant **Fernand DARCHICOURT.**

— Pour le maintien des Institutions républicaines ;
— Pour toujours davantage de Progrès social par la planification et une meilleure répartition du revenu national ;
— Pour une véritable réforme démocratique de l'Enseignement et pour la défense de l'école publique ;
— Pour une R.T.F. libre et au service de tous ;
— Pour une politique en faveur de la Jeunesse (maisons de jeunes, écoles et équipement sportif et création d'emplois nouveaux) ;
— Pour une augmentation des Allocations familiales et la restitution aux personnes âgées du Fonds National de Solidarité ;
— Pour la suppression de la « Force de frappe nationale », ruineuse, inutile et dangereuse ;
— Pour un Gouvernement stable, responsable devant le Parlement, en accord avec les Républicains et les Démocrates ;
— Pour la Paix dans la Liberté par l'unité européenne ;

Votez Fernand DARCHICOURT

Le Comité électoral :

Camille DELABRE, Conseiller général ;

Les Maires et responsables socialistes des cantons de Carvin et d'Hénin-Liétard.

VU : LES CANDIDATS.



Paul GUISEZ

Pharmacien
Adjoint au Maire de Carvin
Remplaçant éventuel de F. DARCHICOURT

S. E. P. ARRAS